



Session gratuite No 1

Session 1	Principes de calcul de la rente de retraite AVS
Thématiques abordées lors de la session	<p>Cette session a pour but d'énumérer le fonctionnement du calcul des rentes AVS. Nous aborderons les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Années de cotisations• Niveau de rémunération• Diverses bonifications• Splitting AVS
Déroulement de la session gratuite	<p>Ce cours est animé en formation à distance par le biais de la plateforme Zoom. La durée est de 45 minutes. Elle est scindée en 2 parties selon le déroulement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 30 minutes d'apports théoriques par le formateur. Durant cette partie, les participants posent leurs questions via la fonction « chat » de Zoom.- Durant les 15 dernières minutes, les questions envoyées par chat seront traitées.
Public	Cette session s'adresse à toute personne désirant comprendre le fonctionnement du calcul de la rente de vieillesse au sens de l'AVS.
Modalité	Chaque participant s'inscrit via le formulaire sur notre site internet. A réception, un email vous sera transmis avec les codes d'accès pour la session gratuite via la plateforme Zoom. Aucun enregistrement photo ou vidéo n'est autorisée par P-File Services Sàrl. Si la personne inscrite ne peut pas suivre en direct la session, il n'y a pas la possibilité de participer ultérieurement, de visionner la session en replay ou de transmettre ses codes d'accès à une tierce personne.
Matériel requis	Il faut que le participant soit équipé d'un ordinateur connecté à internet, ainsi qu'idéalement une webcam ainsi qu'un microphone.
Date / horaire	Mercredi 3 juin 2020. 2 horaires possibles : 16h00-16h45 ou 20h00-20h45
Prix	Aucune finance d'inscription n'est demandée, la session est entièrement gratuite.
Intervenant	Monsieur Fabrice Cellammare, Spécialiste RH et Spécialiste en assurances sociales avec brevets fédéraux.
Conditions	Les conditions générales sont applicables à ce module. Vous pouvez les consulter sur : www.p-fileservices.ch/fr/mentions-legales

Fait à Prilly, mai 2020